

Qu'est-ce que l'*open access* ?

L'*open access*

« L'*open access* est la mise à disposition gratuite [de la littérature scientifique] sur l'internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles (...) sans barrière financière, légale ou technique (...) ».

Déclaration de Budapest (2002)

Les modèles alternatifs de l'*open access*

L'*open access* propose plusieurs voies alternatives pour publier les résultats de la recherche scientifique :

- **Les archives ouvertes** (stratégie voie verte) sont des réservoirs de données (pré-publication et post-publication) issues de la recherche scientifique et de l'enseignement dont l'accès est libre et gratuit.
- **Les revues ouvertes** (stratégie voie dorée) répondent aux exigences de qualité des articles scientifiques par la présence d'un comité de lecture. Elles diffusent en libre accès les articles qu'elles publient.
- **Les data journals** publient des articles qui présentent et décrivent des ensembles de données. L'objectif est de rendre les lots de données publiés plus facilement compréhensibles, interprétables et réutilisables par la communauté scientifique.

Les archives ouvertes

« Le terme archive ouverte désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière. Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents fournisseurs de données. » CNRS, INIST.

Quelques exemples d'archives ouvertes généralistes ou pluridisciplinaires : HAL, STAR, TEL

Qui peut publier ?

Les enseignants-chercheurs, les doctorants et les chercheurs contractuels peuvent publier des documents dans les archives ouvertes.

Que peut-on publier ?

Il est possible de publier différents types de documents :

- Prépublication : version du document soumise à une relecture par les pairs.
- Post-publication : version du document où l'auteur a intégré les corrections éventuelles demandées par les relecteurs.
- Travaux universitaires : version du document demandée dans un cadre académique (thèses, habilitations à diriger des recherches, mémoires...).

Quel intérêt de publier dans une archive ouverte ?

Les avantages de déposer dans une archive ouverte :

- plus de visibilité,
- pérenniser ses publications,
- accès rapide aux résultats de la recherche grâce à l'auto-archivage (dépôt des articles dans les archives ouvertes par les auteurs),
- création automatisée de CV académiques.